



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PREFECTURE D'AMBOSITRA

DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 002-2026-PREF-AMB/DIST/ATO/PRMP/CIAD/

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **ACHAT ET LIVRAISON DES TABLE BANC POUR SOUTENIR LES ECOLES DANS LE DISTRICT D'AMBATOFINANDRAHANA...A COMMANDE**" .

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DU DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA, PREMIER ETAGE, PORTE 01**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **BUREAU DU DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA, PREMIER ETAGE, PORTE 01**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU DU DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA, PREMIER ETAGE, PORTE 01** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DU DISTRICT AMBATOFINANDRAHANA, PREMIER ETAGE, PORTE 01** au plus tard le **02/03/2026** à **14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 19/02/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics